



Commission Régionale Féminine

SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°8

Réunion du mardi 03 octobre 2023

Présent(e)s : MMES POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE FRANCE FEMININE

Calendrier des prochains tours régionaux :

14/10/2023 : 3^{ème} tour (entrée clubs D3)

28/10/2023 : Finale Régionale

2^{ème} tour :

27227099 SALESIENNE DE PARIS / BLANC MESNIL SF du 30/09/2023

Lecture de la FMI – Forfait non avisé de BLANC MESNIL SF.

27227098 ENT. ROISSY – LESIGNY 1 / AULNAY FC 1 du 30/09/2023

La Commission,

Considérant qu'après vérification que les clubs de ROISSY et LESIGNY sont en entente sur la catégorie Seniors Féminine,

Considérant que cette entente a été entérinée par le Comité Directeur du District de Seine et Marne de Football le 21/09/2023 soit après le 1^{er} tour,

Considérant que les équipes en entente ne peuvent pas participer à la Coupe de France Féminine,

Considérant par conséquent que cette rencontre n'aurait dû se dérouler,

Par ces motifs,

Annule le résultat de la rencontre.

Le club d'AULNAY FC est qualifié pour le prochain tour.

3^{ème} tour : matchs à jouer le 14 octobre 2023 (entrée des 2 clubs de D3)

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

Exempts : Clubs de D1 (3)

Tirage au sort du 3^{ème} tour à consulter sur le site de la Ligue de Paris Idf de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=405937&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FEMININES**Tour n°1 – le samedi 14 octobre 2023 :**

10 matchs

Exempts :

- ✓ Clubs encore qualifiés en Coupe de France
- ✓ EVERY FC par tirage au sort

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but aura lieu.

Tirage au sort à consulter sur le site de la Ligue de Paris Idf de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=416159&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ**Régional 2****25918584 FFA 77 1 / PUC 2 du 07/10/2023**

La Commission accuse réception du document demandé, le match aura lieu sur le terrain n°3 du stade Corazza à MEAUX (coup d'envoi 17h30).

Accord de la Commission.

Régional 3**Poule A****25919847 PARIS 13 ATLETICO 1 / ENTENTE FEMININE PAYS DE FONTAINEBLEAU du 07/10/2023**

Demande de PARIS 13 ATLETICO pour inverser la rencontre en raison d'un doublon avec l'équipe Seniors masculine 2 du club évoluant en championnat Régional Seniors R1.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'ENTENTE PAYS DE FONTAINEBLEAU qui doit parvenir au plus tard le vendredi 06/10/2023 – 12h00.

La Commission précise que le coup d'envoi de ce match peut éventuellement être avancé au 14h30 (les compétitions régionales étant prioritaire sur celles de niveau départemental).

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U18F
--

Calendrier prévisionnel des tours :

Tour n°1 cadrage : 04/11/2023

1/32èmes : 25/11/2024

1/16èmes : 27/01/2024

1/8èmes : 30/03/2024

1/4 : 20/04/2024

1/2 : 18/05/2024

Finale : 08/06/2024

Tour n°1 – le samedi 04 novembre 2023 :

Nombre d'équipes engagées : 102

Exempts : 26 équipes

	N° aff	Liste des exempts	Division
1	500568	PARIS FC-2	U18F R1
2	500695	SARCELLES AAS-1	U18F R1
3	500138	CO VINCENNES-1	U18F R2
4	517328	ENT SANNOIS SOISY-1	U18F R2
5	500221	C.A. DE PARIS 14-1	U18F R3
6	500575	CORMEILLAIS A.C.S.-1	U18F R3
7	500689	CRETEIL LUSITANOS US-1	U18F R3
8	500744	SURESNES J.S.-1	U18F R3
9	512073	CHAMPS S/MARNE FOOT-1	U18F R3
10	518884	LINAS MONTHLERY ESA-1	U18F R3
11	523873	FONTENAY SS/BOIS US-1	U18F R3
12	5E+05	VILLEPARISIS USM	U18F R3
13	527985	PLAISIROIS F.O.-1	U18F R3
14	528671	ULIS CO-1	U18F R3
15	530279	BEZONS U. SEC. OM.-1	U18F R3
16	540587	NEUILLY O.-1	U18F R3
17	542402	FOSES F. U.-1	U18F R3
18	546116	MONTMORENCY FC-1	U18F R3
19	551086	AVENIR SPORTIF ORLY-1	U18F R3
20	551444	ARGENTEUIL FC-1	U18F R3
21	552500	ARPAJONNAIS-1	U18F R3
22	554212	EPINAY ACADEMIE-1	U18F R3
23	554308	SEVRAN FC-1	U18F R3
24	560297	FCFF-1	U18F R3
25	764445	TFFC-1	U18F R3
26	764557	EFSSM-1	U18F R3

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

Tirage au sort du 1^{er} tour disponible sur le site internet de la LPIFF :<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=416177&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 1****25922062 FRANCONVILLE FC 1 / PARIS FC 2 du 07/10/2023**

Réception des courriels du club et de la Mairie de FRANCONVILLE indiquant l'indisponibilité du terrain.
Ce match est reporté au samedi 21/10/2023.

Régional 3**Poule C****27160518 LIMAY ALJ 1 / RAMBOUILLET FC 2 du 07/10/2023**

Demande de LIMAY ALJ pour avancer le coup d'envoi à 14h00.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de RAMBOUILLET FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 06/10/2023 – 12h00.

Poule D**27160937 ACBB 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1 du 30/09/2023**

Ce match est reporté au samedi 28/10/2023.
Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs.

Poule E**27161220 MONTMORENCY FC 1 / EPINAY AC 1 du 07/10/2023**

Demande de MONTMORENCY FC pour avancer le coup d'envoi à 13h00.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'EPINAY AC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 06/10/2023 – 12h00.

Poule G**27161981 SEVRES FC 92 1 / ORLY AS 1 du 30/09/2023**

Lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de ORLY AS.

27161979 LONGJUMEAU FC 1 /SEVRES 92 FC 1 du 23/09/2023

La Commission accuse réception du rapport de SEVRES 92 FC.
Elle reste toujours dans l'attente de celui de LONGJUMEAU FC (motif ayant conduit à la tenue du match).
Rapport à transmettre au plus le 10/10/2023 (dernier rappel).

Feuilles de Match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} Rappel :

Régional 2 – 25923480 JOINVILLE RC 1 / CO VINCENNES 1 du 30/09/2023
Régional 3 – poule A - 27159168 EVRY FC 1 / STE GENEVIEVE FC 1 du 30/09/2023
Régional 3 – poule C - 27160510 ULIS CO 1 / HOUILLES AC 1 du 30/09/2023
Régional 3 – poule E – 27161216 BEZONS USO 1 / MONTMORENCY FC 1 du 30/09/2023

2^{ème} et dernier Rappel :

Régional 3 – poule B - 27159862 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 523259 DRANCY JA 1 du 23/09/2023

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U15F**Calendrier prévisionnel des tours :**

Tour n°1 cadrage : 04/11/2023

1/32èmes : 25/11/2024

1/16èmes : 27/01/2024

1/8èmes : 30/03/2024

1/4 : 20/04/2024

1/2 : 18/05/2024

Finale : 08/06/2024

Tour n°1 – le samedi 04 novembre 2023 :

Nombre d'équipes engagées : 102

Exempts : 26 équipes

N°	Af	Liste des exempts	Division
1	500568	PARIS FC-1	U15F R1
2	500247	PARIS SAINT-GERMAIN-1	U15F R1
3	532139	LOGNES U.S.-1	U15F R2
4	544913	MANTOIS 78 FC-1	U15F R2
5	542440	RUEIL MALMAISON FC-2	U15F R2
6	546364	VAUX LA ROCHETTE-1	U15F R2
7	564045	ANTONY FOOT EVOLUTIO-1	U15F R3
8	547035	BLANC MESNIL SF-1	U15F R3
9	500264	CHELLES AS-1	U15F R3
10	548744	COURONNES O.F.C.-1	U15F R3
11	549561	DEUIL ENGHEN FC-1	U15F R3
12	751034	ENTENTE FFA 77/ VAL/QUINCY/LAGNY 1	U15F R3
13	508713	ENTENTE MARLY / ETANG-1	U15F R3
14	524833	GRIGNY U.S.-1	U15F R3
15	548939	MITRY COMPANS GOELLY-1	U15F R3
16	527743	MONTIGNY LE BX AS-1	U15F R3
17	500634	RAMBOUILLET YVELINES-1	U15F R3
18	590534	RC ARGENTEUIL-1	U15F R3
19	500832	SENART MOISSY-1	U15F R3
20	527758	SEVRES F.C. 92-1	U15F R3
21	544872	TREMBLAY F.C.-1	U15F R3
22	560615	U.S.O.A.M-1	U15F R3
23	523411	US IVRY FOOTBALL-1	U15F R3
24	563707	VAL D'EUROPE FC-1	U15F R3
25	500638	VILLENEUVE GARENNE-1	U15F R3
26	524135	VILLEPARISIS U.S.M.-1	U15F R3

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

Tirage au sort du 1^{er} tour disponible sur le site internet de la LPIFF.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=416188&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 1****25942979 FLEURY 91 FC 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 14/10/2023**

Reprise de dossier.

La Commission prend connaissance de l'accord des 2 clubs et reporte le match au samedi 21/10/2023.

25942971 PARIS FC 1 / ERAGNY FC 1 du 07/10/2023

Demande du PARIS FC pour jouer à 17h30.

Accord de la Commission qui rappelle le fonctionnement des modifications des horaires du coup d'envoi pour cette catégorie :

Extrait de l'article 6.2 du Règlement du championnat régional U15F

6.2 - Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la L.P.I.F.F..

Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre 14h00 et 17h30.

La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison.

Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée.

L'horaire du coup d'envoi des rencontres comptant pour la dernière journée de Championnat est quant à lui fixé par la Commission d'Organisation.

Régional 2**Courriel de SOLITAIRES PARIS EST - 550005**

Demande de SOLITAIRES PARIS EST pour jouer ses rencontres à domicile toute la saison à 13h00 au Parc des Sports– terrain N°3 à BOBIGNY.

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande et rappelle que la plage horaire autorisée pour cette catégorie d'âge est 14h00 – 17h30.

Par conséquent, elle fixe par défaut le coup d'envoi à 14h00 et précise que le coup d'envoi pourra être avancé à 13h00 avec l'accord de chaque adversaire concerné.

Régional 3**Poule A****27162500 VILLENEUVE AFC 1 / GRIGNY US 1 du 30/09/2023**

Courriel de GRIGNY US indiquant une inversion du score du match sur la FMI.

La Commission entérine le résultat suivant :

VILLENEUVE AFC = 0 but.

GRIGNY US = 5 buts.

Poule B**27163512 TREMBLAY FC 1 / DRANCY JA 1 du 07/10/2023**

Demande de report au 06/01/2024 de TREMBLAY FC (motif : terrain en mauvaise état).

La Commission rappelle qu'en l'absence d'un arrêté de fermeture du terrain le match ne peut pas être reporté.

De plus, il s'agit d'une compétition de niveau régional qui reste prioritaire sur les rencontres de niveau départemental du club d'autres catégories (dans le cadre d'un changement de terrain).

Enfin, elle précise que le match peut éventuellement être inversé avec l'accord de DRANCY JA.

Poule E

Courriel de PUISEUX LOUVRES 95 – 520871

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe après parution du calendrier.

Poule F

27165394 ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1 / SALESIIENNE DE PARIS 1 du 11/11/2023

Demande de report de ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL (motif jour férié – terrain fermé)

La Commission demande au club de lui transmettre le justificatif Municipal d'indisponibilité du terrain.

Dès réception, la Commission informe les 2 clubs qu'il sera procédé à une inversion des matchs aller / retour.

Feuilles de Match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} Rappel :

Régional 3 – poule G – 27165876 ULIS CO 1 / RAMBOUILLET FC 2 du 30/09/2023